

EPPU Nelson Mandela

6, rue des Écoles
33 920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE
Tél. : 05 57 42 51 06
Mail : E.StChristolyDeBlaye@ac-bordeaux.fr

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2e TRIMESTRE

mardi 18 mars 2025

Circonscription :
Blaye (33)

Présents :

Présidente – directrice d'école : Mme Ludivine Esquer-Giret

Equipe Enseignante :	Mme Gabriel: professeur des écoles (PS/MS1) M Verdeau: professeur des écoles (GS) Mme Duville: professeur des écoles (GS) Mme Troadec: professeur des écoles (CP1) Mme Marchi: professeur des écoles (CP2) Mme Viry : professeur des écoles (CE1-A) Mme Mayol: professeur des écoles (CE1-B) Mme Penna-Munier : professeur des écoles (CE2) Mme Dumas: professeur des écoles (CM1/CM2-A) Mme Dotal: professeur des écoles (UPS-EFIV) Mme Fersing : professeur des écoles (ULIS)
Représentant(s) de la mairie :	M Berny (adjoint aux affaires scolaires) Mme Beau (conseillère municipale déléguée) Mme Queylat (conseillère municipale)
Atsem	Mme Prescillia Seynat Mme Stéphanie Fougou
Parents d'élèves :	Mme Drouet Ruffino M. Pécastaing Mme Condé Mme Zaruba Mme Penaud

Excusé(e)s :

- Mme Hache, Inspectrice de l'Éducation Nationale
- Mme Candice Germain enseignante
- Mme Page atsem
- Mme Picq (maire)

Début du conseil d'école à 17h35

Secrétaire de séance : Mme Laurie Dumas

I) Parcours de l'élève

a) Fonctionnement des dispositifs d'aide mis en place pour l'élève et bilan intermédiaire

Dispositif ULIS

Comme indiqué lors du premier conseil d'école, la coordonnatrice ULIS est Mme Alyssia Fersing. Elle a accueilli un nouvel élève de CM2 dans son dispositif à la rentrée de janvier, suite à un déménagement. Au cours de cette période, un autre élève actuellement dans l'école devrait intégrer le dispositif qui passera donc à 13 élèves.

Les temps d'inclusion dans les classes et les emplois du temps des élèves sont revus régulièrement par Mme Fersing et les enseignants, en fonction des projets de classes et de l'évolution des élèves.

Les APC :

Les activités pédagogiques complémentaires après la classe se poursuivent et prendront fin aux vacances d'avril. Il est possible que certaines classes arrêtent les APC avant les vacances pour des temps de formation sur les nouveaux programmes.

Elles concernent environ une cinquantaine d'élèves de la MS au CM2 pour les périodes 3 et 4. Elles consistent en des activités de remédiation en français et en mathématiques, méthodologie, théâtralisation d'un texte, en projet lecture ouvert à tous en grande section.

La fête du court métrage se déroulera également sur ces temps-là la semaine prochaine pour les classes de maternelle, CP et classe de Mme Dumas.

Les stages de remise à niveau ou stages de réussite :

Ils sont menés par l'enseignante Céline Marchi.

Un premier stage a eu lieu lors des vacances de février pour 5 élèves de CP et une élève de CE2.

Un autre stage sera proposé lors des vacances d'avril et un dernier début juillet.

b) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

L'école est en lien de façon régulière avec le médecin scolaire de Blaye, le Dr Caldérara, qui rédige tous les PAI pour pathologie médicale, les PAP pour les aménagements pédagogiques lorsque des troubles des apprentissages sont avérés, peut recevoir des élèves en consultation à son bureau au Centre Médico-Scolaire à Blaye en fonction de la demande des enseignants et pour les élèves de GS et peut participer à des équipes éducatives.

L'infirmière scolaire du collège de St Yzan, Mme Mouret, intervient également dans l'école élémentaire à la demande des enseignants pour vérifier l'audition, la vue... de certains élèves après accord de la famille. Elle a également mené une intervention sur le sommeil auprès des classes de CE1.

L'équipe enseignante travaille également en partenariat avec la MDS de St André (assistantes sociales, médecin de la PMI, infirmières de PMI). Une infirmière puéricultrice de la MDS réalisera en mars et avril les bilans de santé des élèves de moyenne section. Un bilan orthoptique a été réalisé auprès des élèves de petite section par la PMI en début d'année scolaire.

La directrice peut être en contact avec des assistantes sociales d'autres MDS, en fonction du lieu de résidence de l'élève et du suivi social réalisé au sein de sa famille. Depuis la loi de Mars 2007 sur la protection de l'enfance, un protocole d'accord a été établi entre la DSDEN de Gironde, le Président du Conseil Départemental, les Tribunaux, les Préfets afin que les enseignants puissent transmettre des informations préoccupantes et des signalements en justice, en cas de suspicion d'enfant en danger. Ces informations préoccupantes sont envoyées à la Cellule départementale de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP33), et les signalements au Tribunal de Grande Instance de Libourne, sous couvert de l'Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription.

c) Bilan des évaluations nationales de CP de janvier

JANVIER 2025	FRANÇAIS	MATHEMATIQUES
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent • Comprendre des phrases à l'oral • Manipuler des phonèmes • Écrire des syllabes 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire des nombres entiers dictés • Placer un nombre sur une ligne graduée
Items les moins bien réussis	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre des phrases lues seul • Écrire des mots dictés • Lire à voix haute 	<ul style="list-style-type: none"> • Soustraire et additionner (une classe) • Résoudre des problèmes (autre classe)

SEPTEMBRE 2024	FRANÇAIS	MATHEMATIQUES
Items les mieux réussis	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître le nom des lettres et le son qu'elles produisent • Comprendre des phrases à l'oral • Manipuler des phonèmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Écrire des nombres entiers dictés • Placer un nombre sur une ligne graduée • Résoudre des problèmes
Items les moins bien réussis	Reconnaître les différentes écritures d'une lettre	Quantifier des collections

II) Projet et vie de l'école

a) Nouveau projet d'école

La DSDEN a demandé aux écoles ayant eu une évaluation d'école au cours des deux dernières années de rédiger un nouveau projet d'école.

L'équipe enseignante a donc travaillé à la rédaction de ce nouveau projet en décembre et janvier. Il a été relu et validé par l'Inspection de Blaye.

Il rentre en vigueur dès maintenant et jusqu'en 2029.

Les 3 axes de travail et les fiches actions correspondantes sont les suivants :

AXE 1 : Les partenariats au service du bien-être et de l'engagement des élèves :

- Identifier les acteurs et personnes référentes de la communauté éducative
- Respecter un cadre réglementaire commun dans le temps scolaire et périscolaire
- Outiller les élèves dans la gestion des conflits
- Sécuriser le parcours des élèves en développant des partenariats : parents, mairie, partenaires extérieurs...

AXE 2 : La co-éducation au service du bien-être des membres de la communauté éducative :

- Améliorer la communication entre membres de la communauté
- Co-construire et faire respecter un cadre réglementaire commun

AXE 3 : Faire progresser tous les élèves de l'école en tenant compte de leurs besoins :

- Envisager le parcours de l'élève dans sa continuité
- Développer des outils, des projets et un langage commun
- Développer le goût de l'effort et l'estime de soi

Suite à la rédaction de ce projet, les enseignants ont élaboré une charte de vie collective commune pour les élèves, avec des règles claires, sous forme de pictogrammes, et une échelle de sanctions en couleurs. Elles sont affichées dans les cours de récréation et ont été présentées en réunion aux agents municipaux, responsables de la pause méridienne, après validation de la municipalité.

L'équipe enseignante doit encore d'ici la fin de cette année scolaire établir le calendrier annuel des actions à mener pour chaque axe de travail.

Certaines actions ou projets sont déjà menés au sein de l'école depuis quelques années ou depuis la rentrée et pourront être pérennisés : utilisation d'outils de communication école/familles, conseils de maîtres spécifiques pour les élèves à besoin particulier, outils de cycle communs, projet Chante école, École dehors...

b) Projets de classes et actions communes de l'école, semaine des parents

Projets cycle 1

- PS-MS : apprentissage de comptines et chants communs avec les GS, Land Art et création d'un abécédaire
- Toute la maternelle : projet Chante Ecole avec chant d'un répertoire commun au VOX, chants réalisés devant les élèves de l'élémentaire.
- carnaval le dernier vendredi avant les vacances d'avril à l'élémentaire et goûter avec les parents à la maternelle
- GS : plantations – course d'orientation- projet langage (MACLE) avec la conseillère pédagogique
- GS intervention dentaire en janvier, atelier philo et lutte + école du dehors avec les CM1-CM2 A, spectacle de théâtre sur un conte. Sortie au musée avec les CM1-CM2 A, liée avec le programme de sciences.

Projets cycle 2

- **Chante Ecole** = la répétition colonelle aura lieu le jeudi 17 avril ; la répétition générale sur la journée du 22 mai. Concert face aux familles à la salle VOX le 22 mai en soirée.
- **Ma petite planète** = projet écologique sur presque 3 semaines. Défis écologiques pour prendre conscience que chacun peut faire de petits efforts pour prendre soin de la planète (classes CP)
- CE1 : projet commun cuisine (confection de galettes) et jardinage

Projets cycle 3

- Prévention et discussion autour du cyberharcèlement (intervention dsden)
- Sortie au muséum d'histoire naturelle de Bordeaux au mois de mars 2025
- Liaison CM2-6e : Sortie à Lapouyade et au SMICVAL de St Denis de Pile
- Participation au CESCII fin avril : comité éducation à la santé et à la citoyenneté
- Poursuite des projets école dehors et Chante école

Actions communes

- Grande Lessive le jeudi 20 mars sur le thème : « du papier, des papiers, vos papiers » avec un étendage devant la mairie visible de tous entre 12h et 17h30
- Fête du court métrage sur temps d'APC ou temps de classe la semaine du 24 mars
- Fête des 100 jours : lundi 7 avril : ouverture de l'école aux familles pour l'exposition des collections réalisées par les élèves et goûter offert

Semaine des parents

A la demande de la Rectrice, tous les établissements scolaires doivent organiser des actions pour permettre aux familles d'accéder à l'école, de partager des temps pédagogiques, de découvrir des productions de leurs enfants réalisées en classe, de participer à des temps d'échanges avec la communauté éducative. Cette semaine est celle avant les vacances d'avril, du 14 au 18 avril.

Un café des parents est prévu à la maternelle le lundi 14 avril à 8h45, avec une diététicienne et une kinésithérapeute, pour aborder l'alimentation, le développement moteur de l'enfant ou toute autre thématique qui interroge les parents. Il est ouvert à tous les parents de l'école et organisé par la coordonnatrice du REP,

Mme Sophie Viry. Un questionnaire va être distribué aux familles pour préparer les échanges de ce moment convivial.

Un temps d'information sur l'utilisation des réseaux sociaux et du cyberharcèlement sera également proposé aux familles le jeudi 17 avril, à l'école, à 18h.

La classe des GS de Mme Duville sera ouverte aux parents pour une présentation de leurs « talents ».

c) Projets de fin d'année scolaire

Une sortie pour l'ensemble de l'école est prévue pour la dernière période de l'année, le lieu est encore à définir.

Concernant la fête de l'école, comme l'an dernier, les enseignants ont choisi de faire des Olympiades avec les familles, le mardi 1er juillet, puisqu'il y a déjà le spectacle Chante école en mai.

Toutes les modalités d'organisation des olympiades seront annoncées aux parents ultérieurement.

d) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés, conseil école-collège

Liaison GS/CP :

- fabrication de Père-Noël en arts visuels en décembre ; ateliers de sciences sur ovipare/vivipare en février. On se retrouvera une nouvelle fois en avril.

Liaison inter-cycles :

- spectacle Chante école des élèves de maternelle au Vox pour tous les élèves de l'élémentaire
- une chanson par les élèves de cycle 2 et une chanson par les élèves de cycle 3 pour les maternelles au Vox
- défilé des élèves de maternelle dans les cours de l'élémentaire lors du carnaval prévu à la fin de cette période
- séances d'école dehors communes entre GS et CM1-CM2 A

Liaison école/collège :

Le premier conseil école/collège a eu lieu le 5 novembre au collège de St Yzan de Soudiac, un second se réunira en juin.

Lors de ce premier CEC, un bilan de la rentrée du collège a été fait en lien avec le projet du REP (choix des langues vivantes, nouveaux groupes de besoins maths/français en 6^e, point sur les évaluations nationales de 6^e et 4^e). Puis un point sur les projets REP inter-degrés a été fait et les commissions de travail de l'année ont été présentées.

Les commissions auxquelles participeront les enseignants de l'école sont : enseignement de la géométrie de la petite section à la 3^e, liaison sur l'accompagnement des besoins éducatifs particuliers et EFIV et rédaction de protocoles pour tenter de réduire le stress lié aux évaluations.

Elles se réuniront en janvier et avril.

Projets avec le collège :

- **CP : Projet sciences au collège** = date à poser, M. Lagrasse Fabien, professeur de SVT au collège, viendra à l'école pour travailler avec les 2 classes de CP sur la germination. Ce jour-là, il y aura des plantations de graines. Puis, les élèves se rendront au collège pour disséquer des graines et les observer à la loupe binoculaire. Ce travail sera mené avec des élèves de 6^{ème} qui seront tuteurs des CP.

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Les deux PPMS risques majeurs et attentat-intrusion ont été réactualisés et transmis à la mairie, à la circonscription de Blaye et la DSDEN de la Gironde.

Un exercice de confinement dans le cadre du PPMS risques majeurs (tempête, séisme, feu, produits toxiques, danger nucléaire) a été réalisé avant les vacances de février.

Celui de l'élémentaire s'est déroulé le 13 février après-midi. Le signal, corne de brume, est entendu par tous à condition que les enseignants ayant une corne dans leur classe se déplacent dans les couloirs de l'école pour avertir leurs collègues.

Celui de la maternelle a été effectué le 17 février au matin. Tous les enfants ont été regroupés dans le dortoir.

Le confinement sur chaque site a duré environ une vingtaine de minutes.

Le matériel de la mallette PPMS a été vérifié et la liste des éléments manquants ou périmés a été transmise à la mairie.

Tous les PPMS de la circonscription de Blaye vont être revus en fin d'année scolaire par une équipe de la DSDEN afin de rédiger un PPMS unifié, qui regroupera un protocole pour le PPMS attentat-intrusion et le PPMS risques majeurs. Ce PPMS unifié sera élaboré par cette équipe de la DSDEN et non plus par les directeurs d'école. La visite de l'équipe, en partenariat avec la directrice et la mairie de St Christoly, est programmée le 6 juin. Mme Bedot de la circonscription de Blaye sera également présente en tant que référente sécurité.

Un deuxième exercice incendie est programmé le mardi 15 avril au matin pour les deux sites.

Un dernier exercice incendie sera réalisé en maternelle sur le temps de sieste en fin d'année scolaire.

b) Bilan intermédiaire de la coopérative scolaire

Solde actuel : 7881,76 €

bénéfice marché de Noël : 856,4 €

photos de classe : 1579,00 €

dons parents : 218 €

La coopérative a été utilisée pour financer Livres en Citadelle et le rachat de jeux de cour. Elle sera utilisée pour financer les programmes de Chante École, et pour financer le transport lors d'une sortie de fin d'année.

c) Budgets municipaux

Le budget 2024 pour les fournitures de classe s'élevait à 52 euros par enfant de maternelle, 45 euros pour les élèves de cycle 2, 40 euros pour les élèves de cycle 3 et 52 euros pour les élèves d'Ulis.

Le budget pour la direction est de 400 euros, celui pour le poste EFIV de 150 euros.

Sera-t-il revu à la hausse en 2025 ?

Il y a également un budget pour les livres du comité lecture de 600 euros mais ces dernières années, il a été largement dépassé du fait de la participation plus nombreuse des classes de l'école.

Le budget transport était de 2000 euros. Sera-t-il augmenté ?

La mairie reviendra vers la directrice pour une réponse sur la question de l'augmentation du budget lorsque le budget sera voté.

d) Préparation de la rentrée 2025

Les effectifs prévisionnels pour la rentrée de septembre 2025 sont les suivants :

PS : 22 MS : 26 GS : 21 CP : 25 CE1 : 24 CE2 : 26 CM1 : 23 CM2 : 27

4 places en Ulis

Cela fait un effectif total de 198 élèves.

Les inscriptions en mairie pour les futurs élèves de petite section débuteront le 14 avril.

La directrice souligne que les effectifs dans les classes, et encore moins l'ouverture ou la fermeture d'une classe, ne relèvent pas de son ressort : les inscriptions sont faites par la mairie pour les enfants résidant dans la commune et les ouvertures et fermetures de classes dans une école sont décidées par la DSDEN de la Gironde.

e) Remplacement des enseignants dans les écoles publiques

La directrice souhaite apporter des informations sur le fonctionnement des remplacements dans les écoles, suite à des interrogations de la part de familles de l'école.

Au sein de chaque circonscription de l'Éducation Nationale, il y a un nombre de postes d'enseignants remplaçants, déterminé par la DSDEN. Il y a également des enseignants remplaçants affectés directement par la DSDEN, pour les remplacements de longue durée.

Il se trouve qu'à l'heure actuelle, et ce depuis plusieurs années, le département manque d'enseignants remplaçants parce qu'il n'y a plus assez de postes. Lorsque les épidémies hivernales arrivent comme c'est le cas actuellement, les enseignants peuvent être malades, les enseignants remplaçants également, leurs enfants aussi et il peut donc y avoir pénurie de remplaçants.

La directrice rappelle également que les enseignants, comme tout salarié, sont tenus de justifier leur absence uniquement à leur employeur, et non aux familles de l'école. Elle souligne aussi qu'elle transmet aux familles les informations sur un éventuel remplacement possible, lorsqu'elle a reçu l'information de sa hiérarchie et ce, durant ses heures de travail (aucune obligation de prévenir les familles durant le weekend ou le soir). Cela peut donc être le matin à l'ouverture du portail.

Les enseignants et la directrice sont bien conscients que cela peut être compliqué pour l'organisation des familles et qu'elles peuvent être mécontentes lors du non remplacement d'un enseignant. Cependant, le remplacement n'est pas de leur ressort et les familles ont la possibilité d'adresser leur mécontentement à la Dsden de la Gironde.

MAIRIE

a) Aménagement des cours de l'école élémentaire

- Conseil municipal enfants : 2 boîtes à livres au retour des vacances d'avril
- Création d'un coin lecture dans la cour
- Les peintures existantes au sol seront refaites.
- 1 banc sera installé dans chaque cour. Il sera peint par les élèves.
- Une table de pique-nique sera également installée dans chaque cour.
- Un banc a été installé au niveau du terrain de sport.

b) Charte de vie commune sur la pause méridienne

La charte de vie commune et les échelles de sanction sont aussi appliquées sur le temps méridien.

c) Activités périscolaires

Lors de la pause méridienne, les agents ont établi un planning qui change régulièrement avec des jeux sportifs et des activités manuelles, pour varier les activités proposées aux enfants. Les élèves de cycle 3 sont ainsi partagés en 3 groupes, le climat scolaire est plus apaisé, et les enseignants ont beaucoup moins de conflits à gérer à la reprise de 13h20.

d) Stockage et hygiène des classes

Des souris se sont installées dans le plafond de la classe de GS de Mme Duville. Elles ont rapporté de la nourriture qui a attiré des mites alimentaires qui ont aussi été sur les mues de serpents qui se trouvent dans cette même classe. Les mites ont été traitées pendant les vacances de février. Il faudra prévenir la mairie si cela se reproduit.

e) Un point sur les travaux et équipements

Les enseignants remercient les services municipaux concernant les petits travaux réalisés dans les classes depuis le conseil d'école de novembre et la directrice les remercie pour leur réactivité lorsqu'ils sont sollicités en urgence sur les temps de classe.

Serait-il possible de fixer des panneaux en liège sur les murs dans les cours pour pouvoir y accrocher les règles de vie et de jeux car elles ne tiennent pas avec du ruban adhésif ? Des panneaux en liège seront posés.

Est-il possible qu'un petit ménage soit fait dans la cour de la maternelle, sur les zones de stockage de jeux ? Certains lundis, le matériel de la maternelle semble être utilisé par une association le week-end, des ballons disparaissent... Est-il possible de revoir avec eux pour que le matériel ne soit pas utilisé ? Des déchets et des mégots de cigarettes ont été retrouvés dans la poubelle de la cour qui n'est pas vidée. Sur le jeu au milieu de la cour, une plaque au sol est défectueuse (revêtement de sol changé l'année dernière).

APE

Une chasse aux œufs sera organisée le 13 avril au matin. Une chasse au trésor sera mise à disposition des familles. Une inscription est nécessaire avant le 4 avril.

Fin du conseil à 18h45

la directrice
Mme Esquer Giret

la secrétaire
Mme Dumas